

**DESTINATAIRE:** Clients

**EXPÉDITEUR:** La direction des acquisitions de biens administratifs et alimentaires

**DATE:** Le 2 février 2021

**OBJET:** **Répertoire des tarifs préférentiels hôteliers pour les années civiles 2021 et 2022 | Mise en ligne temporairement retardée**

---

Le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) vous informe qu'il reporte temporairement la mise en ligne de son « Répertoire des tarifs préférentiels hôteliers » pour les années civiles 2021 et 2022. Il vous avisera dès que le document sera à nouveau accessible sur le [Portail d'approvisionnement](#).

### **Comment effectuer une réservation, et le paiement, d'ici là?**

D'ici à la mise en ligne du nouveau répertoire, nous vous invitons à demander à l'établissement hôtelier de vous offrir le tarif gouvernemental, et à effectuer votre réservation au moyen du formulaire habituel accessible à partir du Guide d'achat sur le portail.

En ce qui concerne le paiement de factures de frais hôteliers, il est recommandé de le faire avec SAGIR au moyen d'une demande d'acquisition hors catalogue.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle du CAG sans frais, au 1 866 476-4224, ou encore par courriel à [servicealaclientele@cag.gouv.qc.ca](mailto:servicealaclientele@cag.gouv.qc.ca).